

Lettre d'informations municipales

Epiais-Rhus
Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
Téléphone 01.34.66.62.33
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr
site internet : www.epiais-rhus.fr

Juin 2010, numéro 83

Agenda du village

12 juin - Inauguration du terrain de pétanque
18 juin - Présentation sur les abeilles
18 juin - Visite des terrains pour l'opération vergers
19 juin - Fête de l'Ecole
26 juin - Fête de la musique

Opération tranquillité vacances

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La gendarmerie nationale vous propose de partir en toute tranquillité :

En effet, comme chaque année les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances. Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence. Les gendarmes vous remettront un formulaire à remplir avec votre nom, votre adresse et la période pendant laquelle vous serez absent de votre domicile. Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Brigade de gendarmerie de MARINES

4, place du Docteur Cesbron

95640 MARINES

Tél. : 01.30.39.70.27 - Fax : 01.30.39.45.50

http://pagesperso-orange.fr/gendarmerie95/bt_marines.htm

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au samedi :

de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

Le dimanche et les jours fériés :

de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00



N'attendez pas l'été pour renouveler vos papiers d'identité.

La préfecture nous a informés que les délais d'obtention sont passés à 6 à 8 semaines pour recevoir sa carte nationale d'identité.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Durant les mois de juillet et août, les horaires d'ouverture changent. L'accueil du public se fera les mardis de 9h à 12h, jeudis de 17h à 19h et samedis matin de 10h à 12h.

Enfance

Les centres de loisirs de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron seront ouverts **du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2010 et du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre 2010 inclus.**

• Les p'tits loups du Vexin à Labbeville

La semaine du 19 au 23 juillet, les P'tits Loups partent en mini séjour, il n'y aura donc aucun accueil à Labbeville.

Inscriptions dans la limite des places disponibles (30 enfants par jour).

Les P'tits Loups du Vexin

8bis, Grande Rue 95690 LABBEVILLE

www.lesptitsloupsduvexin.fr - Tél. : 01 30.34.79.07

• L'AOJE à Ennery

Propose des animations et des sorties pour les enfants de 6 à 12 ans



Accueil de loisirs Louis Marécal

9 chemin d'une ruelle à l'autre - 95300 ENNERY

<http://aoje.free.fr> - 01.30.38.11.84

Permanences parlementaires de M. le Député Philippe Houillon



JUN		
JUN	VENDREDI 18 H 30 - 19 H 30	SAMEDI 9 H 30 - 11 H 00
04	AUVERS SUR OISE	
05		NUCOURT
11	BERVILLE	
12		ARTHIES
19		FROUVILLE
25	LABBEVILLE	
26		MAGNY EN VEXIN

Extrait du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juin 2010

1°) Demande de subvention auprès du PNR pour la restauration de la mare des Chantereines.

Considérant le projet de restauration de la mare des Chantereines,

Considérant le projet de restauration du Lavoir des Doux : élaboration des plans en vue de la future restauration,

Considérant le conseil de M. l'Architecte du PNR, Monsieur DANTON,

Considérant que la commune a déposé une demande de déclaration préalable pour la restauration de la mare des Chantereines sous le n° DP 09521310B0004,

Vu l'avis favorable de Monsieur Jean-Baptiste BELLON, Architecte des Bâtiments de France,

Vu le devis estimatif établi par la société Champagne /o Construction Rénovation pour un montant de 10208,00 € HT soit 12208,77 € TTC,

Considérant que d'après l'entrepreneur, il y a un risque de dépassement du devis,

Vu le devis de l'Architecte Pascale Monnier pour l'élaboration des plans du lavoir des Doux pour un montant de 2400,00 € HT soit 2870,40 € TTC.

Restauration de la mare des Chantereines	15 000,00 € HT
Elaboration des plans du Lavoir des Doux	<u>2 400,00 € HT</u>
Montant global estimatif	17 400,00 € HT
TVA (19,6 %)	3 410,40 €
Montant des travaux TTC	20 810,40 € TTC

Plan de Financement

Subvention PNR (70 %)	12 180,00 €
Reste à la charge de la commune (dont TVA)	8 630,40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une aide auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français au titre de la valorisation du petit patrimoine rural

APPROUVE le plan de financement

DIT qu'un crédit suffisant est inscrit au BP 2010

2°) Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles pour les communes d'accueil.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier de l'Union des Maires du Val d'Oise en date du 17 mai courant proposant le prix moyen départemental des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) accueillant des enfants d'autres communes.

Considérant l'indice à la consommation au 1^{er} janvier 2010 (118,39),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les tarifs proposés pour l'année scolaire 2010/2011 soit :

Ecole primaire : 418,41 €

Ecole maternelle : 608,77 €

3°) Proposition de rachat d'une sente

Monsieur le Maire expose la proposition d'un particulier concernant un éventuel rachat de la sente qui borde sa propriété située route de Vallangoujard.

Monsieur le Maire demande l'avis de chacun des conseillers municipaux, s'agissant d'une sente communale, située en zone UA.

Les avis du Conseil Municipal sont très partagés : une majorité de contre se dessine.

Malgré tout, avant de prendre une décision, Monsieur le Maire décide d'étudier davantage la question.

Le sujet sera donc réexposé lors d'un prochain conseil municipal.

4°) Participation pour voirie et réseaux (PVR)

Suite à un courrier de la SICAE demandant à la commune de participer au renforcement d'une partie de réseau électrique, Monsieur le Maire tient à rappeler aux Conseillers Municipaux l'importance de la mise en place d'une PVR.

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU) de 2000 impose que les communes participent à hauteur de 60 % à la création ou à l'extension de tout nouveau réseau. Par contre, dans le cas de voies déjà existantes ou bien dans le cas de demande de nouvelles constructions dans une zone non entièrement desservie, le code de l'urbanisme autorise la mise en place d'une Participation pour Voirie et Réseau (PVR) qui reporte les charges d'extension ou de renforcement de réseau sur les pétitionnaires, puisqu'ils sont les entiers bénéficiaires de l'opération.

Une délibération a été prise le 16/12/2004 instaurant la **participation pour voiries et réseaux, il n'y a donc pas** lieu de délibérer à nouveau.

Des subventions pour rénover votre logement

La commune d'Epiais-Rhus, soucieuse des conditions de vie dans leur logement de ses habitants s'est rapprochée du Pact Val d'Oise qui peut répondre à vos demandes sous certaines conditions.

Le Pact Val d'Oise est une association de loi 1901, sans but lucratif, implantée dans le département depuis une trentaine d'années.

La vocation du Pact est multiple :

- Aider les propriétaires occupants modestes à trouver des aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement (isolation, gros œuvre, mise aux normes, maintien à domicile...)
- Conseiller au travers de son Espace Info Energie -EIE- tous les habitants soucieux de l'environnement et des économies d'énergie (nature des travaux, analyse des devis,)
- Aider les propriétaires bailleurs à créer ou à réhabiliter des logements locatifs à loyer conventionné et à solliciter des financements pour ce faire
- Se mettre au service des communes pour développer l'offre de logements locatifs aidés.

Basée à Cergy, dans la Maison de l'Habitat créée il y a 3 ans par le Conseil général, l'équipe du Pact Val d'Oise, de l'EIE ainsi que l'ADIL sont au service des Val d'Oisiens pour répondre à leurs préoccupations liées au logement.

Une équipe de professionnels est à votre disposition pour :

- conseiller sur les travaux à réaliser et le choix des devis,
- rechercher les aides financières adaptées à votre situation et à votre projet,
- constituer les dossiers, les déposer et les suivre jusqu'à l'obtention des aides.

Les travaux suivants sont éligibles :

- Isolation thermique
- Chauffage
- Adaptation du logement aux handicaps
- Maintien à domicile des personnes âgées
- Gros œuvre
- Electricité
- Maçonnerie
- Couverture
- Sanitaires, assainissement



Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.

VOTRE CONTACT : SANDRINE BACHELERIE AU 01 30 38 84 07

Pact Val d'Oise, 13 boulevard de l'Hautil - 95092 - Cergy Pontoise cedex

Economie d'énergie

Les économies d'énergie passent en priorité par une maîtrise de l'énergie avant l'utilisation des énergies renouvelables. La phrase classique et connue : l'énergie la moins chère et la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas.

La maîtrise de l'énergie c'est d'abord être sobre en énergie, c'est à dire éviter de gaspiller celle-ci. Cela passe essentiellement par l'usage que l'on fait de l'énergie, les comportements individuels vis à vis de son utilisation. On peut résumer ça en « consommer moins » ou « consommer juste », sans perdre en confort bien entendu !

La maîtrise de l'énergie c'est ensuite passer par l'efficacité énergétique, c'est à dire utiliser l'énergie certes mais de façon optimale. Pour un même service rendu, par exemple chauffer à 19°C, laver son linge, il existe des appareils, des matériaux qui permettent de consommer moins d'énergie pour obtenir le même résultat. On parle d'efficacité énergétique tant au niveau des appareils (chauffage, électrique, eau chaude) que du bâti (isolation, ventilation, étanchéité...). On peut résumer ça en « consommer mieux ».

Une fois ces 2 démarches effectuées on peut se demander comment produire autrement son énergie qu'avec des ressources limitées telles que le gaz, le charbon, le pétrole ou l'énergie nucléaire. Cette énergie qui peut couvrir de manière schématique des besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou encore d'électricité spécifique (hors chauffage/cuisson et eau chaude). On peut résumer ça en « consommer autrement ».



Formations

« *le jardin écologique en été* »

Samedi 12 juin de 9h00 à 12h00

« *La biodiversité au jardin* »

Samedi 26 juin de 9h00 à 12h00

Animation par le CAUE 95 et Olivier Tranchard au Moulin de la Coulevre à Pontoise

Réservations au
01 30 38 68 68



Du côté de l'École



11 juin - Diffusion du reportage filmé à l'école des Bosquets pour l'émission Passage au vert sur Us-huaïa TV (*horaires de diffusion sur le site de l'école*)

15 juin - Matinée d'intégration des futures maternelles

Vacances scolaires d'été le 2 juillet au soir

Reprise le 2 septembre au matin

Cette année les élèves de l'école ont travaillé sur le thème de l'alimentation. Pour finaliser ce projet, un recueil de **recettes** est en cours de fabrication et sera vendu au prix de 10 € (chèque à l'ordre de OCCE Epiais-Rhus)

Pour en réserver un, veuillez contacter l'école au 01 34 66 44 47 (entre 11h30 et 13h30) ou en mairie au 01 34 66 62 33. Les recueils restants seront mis en vente le jour de la fête de l'école le samedi 19 juin après midi.

La fête de l'école se déroulera le samedi 19 juin, à l'école

10h00 - Montage du Barnum

11h30 - 15h00 Apéritif suivi du déjeuner

15h00 - 15h30 Animation Cycle 1 et 2

15h30 - 17h30 Stands

17h00 - Tombola

Vous pouvez d'ores et déjà, vous inscrire pour le repas, qui se déroulera comme les années précédentes : l'école fournit l'apéritif, la viande pour le barbecue, le pain, et vous apportez une salade, ou quiche, ou tarte, ainsi qu'un dessert, afin de constituer un buffet que nous partagerons.



Je Jardine Mon Village

Les massifs plantés l'année dernière sont à leur apogée en cette période de l'année : marguerites, valérianes, népétas, iris, centaurées ravissent les yeux des passants.

Les rosiers commencent eux aussi à faire découvrir leurs couleurs.

Pour faire durer ces belles floraisons, continuez à arroser régulièrement, à couper les fleurs fanées et à désherber si nécessaire.

Pour les bulbes, ne couper que les fleurs fanées, attendez que le feuillage ait jauni avant de les retirer. C'est par les feuilles que se reconstituent les réserves de l'année prochaine.

Les échos de l'interco et des environs...

Du 11 au 13 juin - « Je mange local et Bio dans mon resto ! » 7 restaurateurs du Vexin français vous proposent de déguster des plats locaux et bio. Liste des restaurants participant sur le site www.pnr-vexin-francais.fr



12 et 13 juin - 30ème brocante de Marines

12 juin - Le musée Ephémère au château de La Roche-Guyon : exposition insolite rassemblant des œuvres d'artistes de la génération 70. Vernissage de la deuxième vague le 12 juin et de la troisième vague le 18 septembre. Exposition au château de La Roche-Guyon. Informations au 01 34 79 74 42.

13 juin - Des nouvelles de Maupassant

Spectacle de la Compagnie Théâtre en stock au Domaine de Villarceaux, sur la pelouse du Potager à 15h. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles, sans réservation possible.

19 juin - Fête du village à Frémenville : Soirée danse country gratuite

20 juin - La balade du dimanche : les usages de l'eau

Des marais aux lavandières. Balade en compagnie d'Amandine, guide du Vexin français à Montgeroult qui vous invite à une déambulation attentive et sensitive à la découverte d'un village caractéristique du Vexin français, du Moyen Age à nos jours ; l'eau (Viosne, marais, lavoirs, moulin, roselière...), l'architecture rurale et les hommes seront le fil conducteur de cette balade. . Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 10 ans) ; inscriptions au 0 810 16 40 45



20 juin - Journée du Patrimoine de Pays à Théméricourt

Toute la journée, découvrez le patrimoine de Théméricourt à travers un parcours enquête sur l'eau. A 15h et 17h, le fantôme d'une lavandière vous fera découvrir l'histoire du linge de 1820 à nos jours. Informations au 0 810 16 40 45

La saison Théâtre 2010/2011 à l'APOSTROPHE, se prépare dès le 11 juin par une présentation des divers spectacles.

Comme chaque année, je vous enverrai le mail habituel vous présentant les divers spectacles.

Certains nécessitent une inscription rapide – Je compte sur vous.

Merci d'avance

Marc GALVEZ



Bonnes vacances à toutes et à tous !